

PROCES-VERBAL DE LA 47 EME ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE DES GROTTES DE VALLORBE SA - LE MARDI 29 SEPTEMBRE 2020

Présents : S. Audemars, Président et Ch. Schwerzmann, vice-président, représentants le conseil d'administration
Y. Magnenat, trésorier, représentant des actionnaires de la société
D. Villa, secrétaire

En cette année 2020 exceptionnelle à cause des mesures sanitaires imposées par le conseil fédéral, l'assemblée générale des actionnaires a dû être reportée à deux reprises malgré les convocations officielles dans :

- La Feuille des Avis officiels du Canton de Vaud
- Le Journal de Vallorbe
- Par courrier nominatif comme le veut la nouvelle loi sur les sociétés anonymes.

De ce fait, les actionnaires ont pu quand même exercer leur droit de vote sur les points de l'ordre du jour et il s'est tenu le 29 septembre 2020, une assemblée réduite pour enregistrer les résultats de ces votes.

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- 1) Adoption du Procès-verbal de l'assemblée générale du 15 mai 2019
- 2) Présentation du rapport de gestion de l'exercice 2019
- 3) Comptes 2019
- 4) Rapport de l'organe de révision 2019
- 5) Décharge au conseil d'administration
- 6) Nomination de l'organe de révision
- 7) Divers et propositions individuelles

1) Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 mai 2019 :

Bulletins rentrés : 102

Oui : 100

Abstentions : 2

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

2. Rapport de gestion 2019 :

Nous avons le plaisir de vous annoncer une nouvelle fois, mais il est possible que l'an prochain ce soit différent, que nous avons fait une excellente année 2019.

En effet nous avons réalisé 72651 entrées soit 10072 de plus qu'en 2018 qui était déjà une très belle saison.

Le bénéfice quant à lui est passé à 266'155 francs. Les prix moyens restent stables avec une légère baisse des entrées à 10,18 frs et à 2.97 frs pour le magasin.

Ce prix moyen sera augmenté l'an prochain car nous allons augmenter d'un franc le prix de l'entrée, ceci pour financer un nouveau projet qui sera là pour l'ouverture 2022.

A chaque fois nous nous posons la même question relative à cette augmentation de visiteurs.

Un élément très important fût l'exposition temporaire de dinosaures aménagée près des grottes. Nous avons eu un échange entre nos visiteurs qui ont bénéficiés d'une réduction commune.

L'arrivée d'Anaëlle Tock en mars à la tête de l'exploitation a également été déterminante, de même que les conditions climatiques très mauvaises en début de saison. Mais là encore nous ne savons plus s'il faut du beau ou du mauvais temps pour que les clients viennent aux grottes.

Anaëlle Tock a pris ses fonctions en début de saison, non sans difficulté, car cette trentenaire a dû affronter notre équipe de collaborateurs bien en place depuis des décennies. Et comme l'âge ne fait pas forcément bon ménage avec changements.....

Mais après quelques discussions et mises au point, chacun ayant fait un effort, tout a été mis en place et tous les collaborateurs sont contents des renouveaux dans l'organisation.

Mlle Tock a engagé pour la saison un stagiaire sorti des écoles de tourisme qui a effectué son stage de fin de formation chez nous.

C'est une très bonne valeur ajoutée pour l'entreprise car ces stagiaires nous font profiter de l'évolution dans le domaine touristique actuel.

Ensemble, ils nous ont permis d'accéder au monde des réseaux sociaux et de maintenir notre présence sur ces nombreux sites par des communications régulières.

Nous allons procéder de la même manière en 2020.

Les grottes ont subi l'entretien courant durant la saison et nous avons procédé aux remplacements de plusieurs spots alimentés sous l'eau en 230V par des spots en 12V Led. Ces travaux ont été réalisés pendant l'entre-saison.

Nous avons également installé un tourniquet permettant de contrôler les entrées à l'entrée de la grotte. En effet il était indispensable de mettre un collaborateur pour ce contrôle durant la pleine saison et une surveillance efficace depuis le chalet est impossible. Nous verrons le résultat sur ces prochaines saisons.

L'ensemble des collaborateurs a fait un excellent travail avec bonne humeur et efficacité. Merci à Anaëlle, Nicole, Gabriela, Marjorie, Georg, Ernest, Erwin, Sébastien et les étudiants temporaires qui ont œuvrés à la réussite de cette année.

Le conseil quant à lui a travaillé sur la suite de notre projet de construction avec Pierre Honsberger et notre architecte Romain Carnal.

Le changement d'affectation est un travail long et compliqué qui implique des rencontres avec toutes les personnes concernées, faune, flore, ECA, sécurité, traitement de l'air, traitement des eaux etc. Nous tenons à remercier ce soir Pierre et Romain qui tirent le projet en avant et qui nous ouvrent de nombreuses portes dans les services cantonaux.

Ce projet est audacieux et ambitieux, mais il permettra de régulariser la situation actuelle et surtout de tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité du public sur notre site.

De plus les conditions actuelles de travail ne sont plus en adéquation avec la réalité et il est important que nos locaux correspondent à notre fréquentation de clientèle et aux normes en vigueur.

Nous maintenons une excellente collaboration entre les sites Vallorbiers et l'office du tourisme de Vallorbe. Nous avons toute l'année des actions communes. Nous tenons à remercier ce soir Line Rithner responsable de l'office de Vallorbe qui nous accompagne dans ces démarches. Elle nous a quitté ce printemps pour des raisons indépendantes de sa volonté mais victime de son année de naissance.....

Line a toujours défendu Vallorbe face à la réunification des offices au niveau de la Région et a été très constructive pour les sites touristiques. La bonne nouvelle c'est que Line va venir travailler aux grottes comme auxiliaire dès cette année.

Nous participons avec Christophe Schwerzmann à toutes les séances de la commission tourisme et pouvons défendre nos intérêts, les grottes étant un site important pour Yverdon Région. Nous remercions son directeur Pierre Droz pour sa collaboration constructive.

Tout au long de l'exploitation nous avons besoin des services communaux. Merci à notre syndic Stéphane Costantini, ses municipaux et leurs services respectifs pour leur engagement.

Merci également à l'ensemble du conseil des grottes pour la qualité de nos séances, parfois très longues, le respect de chacun et la bonne humeur qui accompagne les fins de réunion.

Et pour terminer, merci, chers actionnaires de la confiance que vous nous accordez dans la gestion de ce magnifique site touristique.

Serge Audemars, président du CA.

3. Comptes de l'exercice 2019 :

Le compte de profits et pertes de l'exercice 2019 présente aux recettes un montant de CHF 851'474.29 contre CHF 776'734.17 en 2018 soit une augmentation des recettes de CHF 74'740.12. Les entrées ont augmenté de CHF 68'405.- et le magasin de CHF 27'954.39

En ce qui concerne les charges d'exploitation, le total est de CHF 585'318.37 pour cette année contre CHF 552'581.90 en 2018 ce qui représente une augmentation des charges de CHF 32'735.47.

Les principales variations des charges d'exploitation sont dues à une installation de ventilation pour la cave à fromage, l'entretien du système « son et lumières », un nouvel éclairage pour la galerie, les charges salariales qui ont aussi augmenté.

Le bénéfice avant amortissement s'élève à CHF 266'152.92 et nous n'avons plus de prêts bancaires.

Nous avons 2 prêts LADE et LPR liés aux travaux de la Cathédrale sans intérêts et remboursables sur 25 ans pour un montant de CHF 196'800.-

Nous vous proposons d'utiliser le bénéfice de la façon suivante :

- a) Aucun versement de dividende aux actionnaires
- b) Employer la somme de CHF 261'126.95 pour les amortissements
- c) Reporter le solde de CHF 9'592.37 au prochain exercice

4. Rapport de l'organe de révision :

Il se trouve en dernière page du rapport annuel 2019 que chaque actionnaire a reçu avec sa convocation. Il ne sera donc pas reporté dans ce PV.

5. Votations sur les rapports et décharge au conseil d'administration pour sa gestion :

a) Rapport de gestion 2019 :

Bulletins rentrés : 102

Oui : 102

b) Comptes et bilan 2019 :

Bulletins rentrés : 102

Oui : 101

Absentions : 1

c) Rapport de l'organe de révision :

Bulletins rentrés : 102

Oui : 102

Les 3 rapports sont adoptés à l'unanimité et le conseil d'administration a reçu décharge pour l'exercice 2019.

6. Nomination de l'organe de révision :

Après plusieurs années d'excellente collaboration avec la Société PKF à Lausanne, le conseil d'administration propose un changement de Fiduciaire dès l'exercice 2020 et désire travailler dorénavant avec la Fiduciaire Microgest J. Gomez-Spaeth, Clos-du-Mujoin 8 à 1358 Valeyres sous Rances.

Le résultat des votes est le suivant :

Bulletins rentrés : 102

Oui : 96

Abstentions : 6

La Société Fiduciaire Microgest SA, Entreprise de révision agréée (No de registre ASR 503977, IDE/UID CHE-105.184.221), est désignée en qualité de nouvel organe de révision en vue du contrôle restreint de la Société des Grottes de Vallorbe SA

7. Divers et propositions individuelles :

Aucune proposition ou demande n'est parvenue au conseil d'administration dans les délais.

GROTTE DE VALLORBE SA
LE PRESIDENT **LE SECRETAIRE**
S. AUDEMARS **D. VILLA**

